

Image not found or type unknown



Octroi d un titre de sejour pour visites familiales

Par **benounane**, le **05/02/2009** à **13:50**

mes deux enfants sont installes en france l un est resident marié a une francaise et possesseur d un titre de sejour de 10 ans l autre est etudiante aves un titre de sejour d un an renouvelable je de sire effectuer des visites periodiques a mes enfants je suis retraité je n ai besoin ni de m installer en france ni me soigner je vis sans aucune aide en algerie je dispose de moyens financiers largement suffisants je de sire simplement venir a tous moments en france visiter mes enfants chaque annee j effectue des visites mais les longs delais d octroi et certains refus m oblige a recourir cette demarche quelle est la marche a suivre merci de me repondre